



*Les races patrimoniales du Québec*

## FPRPQ

**La Fédération de Producteurs des Races Patrimoniales du Québec est un organisme à but non lucratif au sein duquel se sont regroupés les producteurs des races patrimoniales du Québec. Les trois associations québécoises de ces races dévoués à leur élevage se regroupent sous la bannière de la FPRPQ afin de mettre en commun les efforts nécessaires à chacune de leur cause commune en regard de la sauvegarde et du développement de ces races patrimoniales du Québec que sont le cheval Canadien, la vache Canadienne et la poule Chantecler.**

La disparition de nombreuses races bien adaptées à notre milieu québécois inquiète la population; le gouvernement du Québec a bien saisi cette problématique et il a voté le projet de Loi #199, **Loi sur les races du patrimoine agricole du Québec**, pour « encourager » ceux et celles qui croient en l'avenir des races du patrimoine agricole québécois, d'authentiques produits de notre terroir.

Cependant, la vulnérabilité de ces races ira en s'accroissant jusqu'à une situation de non retour, à moins que l'État n'accompagne les éleveurs inconditionnels, et ne leur vienne en aide en facilitant leur développement, leur amélioration et l'intégration de leurs productions dans l'économie de marché. Ainsi demande-t-on à l'État de décréter que les races du patrimoine sont « **vulnérables et à protéger** », mission que se donne la **FPRPQ** par son projet de sauvegarde.

Outre la naissance de cet organisme de coordination (la **FPRPQ**), servant d'Office Conjoint de Production pour ces trois races, la création d'un **Fonds dédié** aux races du patrimoine s'impose et les fonds recrutés devront être affectés directement en vue de la conservation génétique.

Pour les deux races qui évoluent dans un système de mise en marché contingentée, la vache Canadienne et la poule Chantecler, on doit par nécessité leur faciliter l'accès au marché et leur accorder un droit minimal de produire et de vendre en dehors des contingents jusqu'à la concurrence de 1 % des productions contingentées, ce qui prendra une dizaine d'années à atteindre. Chez le cheval Canadien, la classification accompagnée de rapports d'inspection et suivie d'un centre d'épreuves contribuera à créer une échelle d'évaluation des prix et un catalogue permanent de vente de sujets évalués et identifiés au label « **Patrimonial** ». Des études démontrent qu'après 5 ans d'effort concerté et soutenu par l'État, une projection de redressement de la situation qui atteindrait après 10 ans le seuil sécuritaire de conservation de la ressource génétique. (Selon *Rare Breeds International*) Une grande part des sujets de reproduction génétique dans ces races patrimoniales est entre les mains d'éleveurs ne détenant aucun plan conjoint. Sachant qu'on ne peut compter uniquement sur les élevages détenant des quotas pour assurer la relance de vaches et de la poule du patrimoine, il faudra arriver à des ententes légales donnant des droits contrôlés de produire avec ces races. Cela pourrait se faire avec l'aide et

l'accord des Offices de production et la Régie des marchés sur des ententes transitoires avec la **FPRPQ**. La **FPRPQ** jouant le rôle d'office Cela pourra permettre le développement de nouveaux produits d'appellation et ainsi se créer un part de marché pour les produits de ce label **Patrimonial**. À l'époque où les lois actuelles du marché ont été promulguées, ces races n'étaient pas reconnues comme étant menacées.

Cette part accordée aux races, (non au producteur même) sera par l'entremise de la **FPRPQ** attribué en lots à chaque entreprise qui adhère aux programmes de sauvegarde des races du patrimoine. La **FPRPQ** pourrait être l'intermédiaire entre le **MAPAQ** et ces trois associations affiliées, remplaçant ainsi les rôles qu'occupent les Comités Conjointes, des Races Chevalines et des races Laitières.

### ***Les races patrimoniales***

La **vache Canadienne** aura besoin d'un vigoureux programme de multiplication des sujets de races pure, avec la venue d'une association québécoise de bétail Canadien pur sang, l'**AQBC**, et l'aide de l'État à un programme de transplantation embryonnaire massive soit 400 embryons par année durant 5 ans et il faudra soutenir l'élevage des taures et des mâles pur-sang reproducteurs « *select* ». Grâce au label **Patrimonial**, de nouveaux créneaux feront leur apparition, les produits du label. On estime pour les besoins de survie une espace de marché croissant, atteignant au terme du plan de sauvegarde de 10 ans, l'équivalent de **1 %** du contingent laitier québécois, part nécessaire à la survie génétique de la race. Le label sera aussi attribué à la viande de veau et de bœuf Canadien encouragé par la publication d'une dégustation fait par l'université Laval où la Canadienne s'est mérité les honneurs grâce à son persillé et à sa saveur prononcée.

La **poule Chantecler** devrait profiter d'un plan d'incubation d'œufs avec les quelques sélectionneurs de l'**APEPC**, ainsi que de l'aide techniques à la sélection, de contrôle de ponte, de croissance, d'évaluation de la qualité des carcasses, et la congélation de semence des coqs supérieurs avec un certificat d'évaluation des aptitudes. Des accès aux marchés pour la chair, les œufs et l'incubation sont requis moyennant des ententes avec l'État et les instances officielles provinciales et fédérales. Ceci est essentiel afin que la Chantecler puisse reprendre du service et occuper une place viable sur des petites fermes rentables, jusqu'à atteindre d'ici 10 ans, **1 %** du marché avec ses produits avicoles spécifiques d'appellation du label « **Patrimonial** », en « *coquelet, poularde, chapon, Œufs* » de *Chantecler*.

La situation du **cheval Canadien** étant moins problématique pour les droits au marché, mais néanmoins ses problèmes sont tous aussi important concernant la conservation au Québec d'un bassin génétique de qualité et l'orientation d'un l'élevage « *select* » conforme au vrai type de la race, engagement que partage l'**AQCC**. Un programme de récolte de semences et d'embryons pour congélation, auquel s'ajouteront des prescriptions de saillies pourra permettre de constituer après 5 ans une banque génétique

intéressante. Travailler conjointement avec l'AQCC et le SENCCF, à créer un *Haras National Virtuel* avec répertoire et catalogue de ventes et encourager la classification, la recherche des sujets d'« élite » et un centre d'évaluation et d'épreuve pour l'identification au Label « **Patrimonial** » les sujets classifiés supérieurs.

Ce projet de sauvegarde est réalisable avec le rôle de coordination que jouera la **FPRPQ** et grâce à un **Fonds dédié aux races du patrimoine** et d'une réorientation des aides actuelles du **MAPAQ** et le soutien des ministères de la **Culture** et de celui du **Développement Durable**.

### **La pérennité**

Une **banque génétique** pour la pérennité des trois races du patrimoine agricole du Québec, constituée avec la collaboration de l'État, de la **FPRPQ**, de supporteurs, et d'un **Fonds dédié**, contribuera à assurer pour des générations de québécoises et de québécois, un précieux héritage culturel unique et la reconnaissance d'une part de leurs biens culturels ancestraux. Ce réservoir génétique pourra s'avérer essentiel pour faire face aux défis de l'agroalimentaire de demain. La banque génétique servira aussi au présent pour fournir aux programmes d'amélioration, de création de lignée ou d'un génome particulier. La banque génétique servira aussi de banque de donnée sur ces races et ses diverses lignées actuelles en maintenant le répertoire, l'évaluation et l'identification à jour des sujets supérieurs du label **Patrimonial**.

### **La menace**

La préoccupation à l'endroit des espèces menacées s'inscrit dans la foulée de la préservation de la biodiversité en agriculture, la diversité des saveurs et de la conservation des biens culturels. Les arguments en faveur d'une telle action peuvent se ranger en plusieurs catégories; ils sont de nature scientifique, économique, culturelle et éthique.

Selon la **Fondation canadienne des ressources génétiques des animaux de ferme**, il est absolument indispensable de conserver des témoins pour les recherches scientifiques à venir et cela dans l'intérêt des futures générations. La restauration des écosystèmes dégradés par l'imprévoyance de l'activité humaine, aura un pressant besoin de ces espèces rustiques en voie d'extinction. Voici un avis important de **Agriculture et Agroalimentaire Canada** sur le constat fait par cette **Fondation** et de **Rare Breeds Canada**, suite à des recherches statistiques.

#### **« CHEPTEL PATRIMONIAL MENACÉ D'EXTINCTION »**

Rare Breeds Canada (RBC) et la Fondation canadienne des ressources génétiques des animaux de ferme (CFAGRF) ont récemment annoncé la diffusion d'information critique sur quatre des espèces d'animaux d'élevage et de volaille les plus menacées au Canada, soit la vache Canadienne, le poulet Chantecler, le dindon bronzé et le porc Tamworth. Le profil de chacune de ces races fournit des données sur l'histoire, les caractéristiques, les tendances de la population, la distribution, la génétique et les éleveurs, et des statistiques sur la race. Ces profils peuvent être consultés dans les sites web de RBC et de CFAGRF—  
[www.rarebreedscanada.ca](http://www.rarebreedscanada.ca) ou [www.cfagr.com](http://www.cfagr.com).

### **Constat d'urgence**

Ce constat démontre bien la situation d'urgence actuelle. Quelque chose doit être fait avant qu'il ne devienne impossible de pouvoir relever nos cheptels patrimoniaux, car l'état est critique et glisse lentement vers une situation de non retour. Les races élaborées au cours de la colonisation nord-américaine, quand elles s'éteignent, c'est pour toujours!

Un « accès légal à l'économie de marché pour la sauvegarde des races du patrimoine » aura comme effets, de rendre disponible les produits des cheptels patrimoniaux avec label et cahiers de charges et sera un moyen important d'assurer la pérennité des élevages de ces races pionnières québécoises. Ce droit de produire et d'accès au marché accordant comme valeur historique un seuil limite de **1%** des productions commerciales, ce qui correspond approximativement au seuil de sécurité génétique et de conservation selon \*RBI, et \*UNESCO qui est de 5 000 femelles chez les mammifères (vaches) et 30 000 femelles chez les oiseaux (poules).

### ***Les retombées de la sauvegarde***

Les retombées à sauvegarder cette biodiversité favoriseront la création d'environ 450 nouveaux établissements en production agricole paysanne d'ici 5 ans, pour finir avec une reprise significative d'ici 10 ans de plus de 600 petites fermes rentables et aisément accessible à la relève. Ce qui viendrait un peu contrer l'érosion des fermes familiales québécoises. Plus de 1 260 emplois agricoles permanents directs seraient créés en région; si on ajoute la transformation, le transport et des compléments écologiques pour l'alimentation, l'arrivée de nouveaux produits du label, on arrive avec un potentiel d'occupation des campagnes à plus de 2 500 nouveaux emplois.

L'incidence qu'aurait sur l'exploitation industrielle, le fait d'accorder un droit de 1% des productions pour les races du patrimoine, sera sans aucune conséquence négative pour l'industrie, puisque le besoin visé par cette concession vitale à ces races, équivaut à une production croissante de 1/10 de 1% par année, de ce que produisent les races modernes commerciales, alors que l'indice moyen de croissance de la consommation est supérieure à 2% par année.

Des qualités uniques sont reconnues aux races du patrimoine, leur grande capacité d'adaptation, de vigueur, de rusticité et de fécondité.

Les événements protocolaires, les calèches touristiques, devraient fièrement utiliser comme moteur la race du patrimoine.

Plusieurs de nos recettes culinaires traditionnelles prescrivent comme ingrédient de base des aliments provenant des races du patrimoine.

Le produit, **Label Patrimoniales**, « *Ça manque à notre culture* » québécoise.

**FPRPQ**

## Comparatifs

### Effectifs avicoles commerciaux et patrimoniaux :

#### Commerciaux :

<u>Type</u>	<u>Nombre</u>	
Incubation d'œufs	1 323,571	poules reproductrices « chair »
Volaille pour la chair	170 000,000	carcasses de poulets
Pondeuses de consommation	3 522,927	poules pondeuses
Œufs de consommation	87 000,000	douzaines
Gibier à plume	7 000,000	têtes d'oiseaux
Gibier à plume, incubation	10 920,000	œufs produit par le Québec

**Patrimoniaux :** La race patrimoniale; production actuelle exclue des marchés

<u>Chantecler</u>	<u>Nombre</u>	<u>Produit</u>
Coq	90	reproducteurs/30 éleveurs
Poule	600	reproductrices/30 éleveurs
Poussins	2400	incubation annuelle
Production fermière, nb œufs	8000	douzaines d'œufs consommation
Production fermière, viande	1500	coquelets et poulardes, à chair.

### Le cheptel québécois et la production des races laitières :

<u>Race</u>	<u>Cheptel %</u>	<u>Têtes en production</u>	<u>Lait (litres)</u>
Holstein	90,7	408 150	2,632 Milliards
Ayrshire	7,6	34 200	217 millions
Jersey	1,2	5 400	28 millions
Suisse brune	0,4	1 800	11,2 millions
Canadienne totale	0,1	450	1,7 millions
Canadienne – croisées	~0,08	~380	~1,36 millions
Canadienne – pures	~0,02	~70	~0,34 millions

Total ~450 000 2,88 Milliards

*Canadienne pur-sang totale : 208 d'où ~138 sans production*

(Estimation du cheptel mondial vivant de bovins Canadiens enregistrés : 835 au total et près de 223 têtes sont pur-sang.) 2004

## **Espèces laitières au Québec**

<u>Espèce</u>	<u>Lait produit (Litre)</u>	<u>Lait (%)</u>	<u>Têtes en production</u>
La vache laitière	2,88 Milliards	99,52 %	450 000
La chèvre laitière	6,2 millions	0,48 %	16 995
La brebis laitière	560 000	0,04 %	1 000

## **Indice du cheptel des races patrimoniales**

Cheval Canadien : 1998, 411 enregistrements, dont 310 au Québec.  
2004, 451 " " " " dont 320 au Québec.

Bovin Canadien : 1998, 89 enregistrements, dont 82 au Québec.  
2004, 128 " " " " dont 111 au Québec.  
(Augmentation 38% pur, 23% non pure.)

Volaille Chantecler : 1998, 500 reproducteurs dont 425 au Québec.  
2004, 700 " " " " , dont 600 au Québec.  
(Augmentation 175 têtes au Québec, 25 têtes Ontario)

## **FPRPQ**

***~ Sauvegardons pour l'avenir les animaux du patrimoine québécois ~***

FPRPQ : Tel : 819-268-2037, Fax : 819-268-2437 A. Auclair D.G.

2 400 - B, rang St Louis Saint Paulin, Qc. J0K 3G0  
[aaclair@telmilot.net](mailto:aaclair@telmilot.net)

## ***Les supporteurs***

Gouvernement du Québec  
MAPAQ  
Ministère de la Culture et des communications du Québec  
*Journal Le Devoir*  
La société des éleveurs de chevaux Canadiens  
La société des éleveurs de bovins Canadiens  
L'association de promotion et d'élevage de la poule Chantecler  
L'association québécoise du cheval Canadien  
L'association québécoise du bovin Canadien  
Solidarité rurale du Québec  
Pen.V.S.Inc  
Union Paysanne  
L'union des citoyens du Québec  
Mouvement Vert Mauricie  
MRC de Maskinongé  
SADC de Maskinongé  
Emploi Québec  
Fondation canadienne des ressources génétiques des animaux de ferme  
Rares Breeds Canada  
Slow Food Québec  
Save Foundation  
*La Semaine Verte*, Radio Canada.  
*Qu'est-ce qui mijote*, TQS  
Instinct Film, *la Quête*.  
*Beau temps, mauvais temps*, Cosmodyssée 2000 inc. U.Q.A.M.

## **Remerciement**

Mme **Solange Charest**, députée de Rimouski, qui a obtenu de l'Assemblée nationale la Loi sur les races patrimoniales du Québec.  
M. **Yvon Vallières**, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, qui nous a assuré personnellement de son aide à la sauvegarde des races patrimoniales.  
Mme **Francine Gaudet**, députée de Maskinongé, qui a accepté de présenter le projet de sauvegarde des races du patrimoine à son gouvernement.  
M. **Pierre Ferron**, agronome, M.Sc., membre honoraire de l'ABQ  
Sans qui la réalisation du plan de sauvegarde n'aurait pas vu le jour.  
Mme **Françoise Kayler**, pour son projet de parrainage de bovin Canadien.  
M. **Rémi Trudel**, ex-ministre, pour la diffusion télévisée à l'UQAM du projet de la FPRPQ.  
M. **Yvon Picotte**, ex-ministre, pour son appui au projet de la FPRPQ.



## Table des matières

La FPRPQ	1
Les races Patrimoniales	2
La pérennité	3
La menace	3
Constat d'urgence	4
Les retombées de la sauvegarde	4
Comparatifs : Effectifs avicoles	5
: Le cheptel québécois laitier	5
Espèces laitières au Québec	6
Indice du cheptel des races patrimoniales	6
Supporteurs et remerciements	7
Table des matières.....	8
Formulaire d'adhésion	(Annexe)

**FPRPQ**

## **FPRPQ**

**Fédération de producteurs  
des races patrimoniales  
du Québec**

2 400 - B, rang St Louis  
Saint Paulin, Qc. J0K 3G0  
a/s André Auclair D.G.  
Tél. : 819-268-203  
Fax: 819-268-2437  
Courriel : [aaucclair@telmilot.net](mailto:aaucclair@telmilot.net)



**~ Le cheval Canadien ~ La vache Canadienne ~ La poule Chantecler ~**

### **FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA F.P.R.P.Q.**

#### ENGAGEMENT:

Je désire devenir membre de la FPRPQ., conscient que je suis des difficultés que traversent les races du patrimoine agricole du Québec., J'apporte mon soutien afin de protéger l'intégrité génétique de ces races et favoriser leur amélioration et leur développement.

Je ferai également la promotion des produits de ces races qui seront commercialisés sous un label patrimonial.

#### CATÉGORIES DE MEMBRE:

- |                                     |                                |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| 1- Membre annuel actif: _____ 25 \$ | 4- Membre à vie : _____ 250 \$ |
| 2- Membre supporteur: _____ 10 \$   | 5- Membre junior : _____ 10 \$ |
| 3- Membre corporatif: _____ 200 \$  |                                |

**Nom** (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

**Adresse** : \_\_\_\_\_ **courriel** : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Tél.** : \_\_\_\_\_ **Fax** : \_\_\_\_\_

**Signature** : \_\_\_\_\_

*~ Sauvageons pour l'avenir les animaux du patrimoine québécois ~*